

# KROMA NYON

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

### Procès-verbal

**Lieu** – Fishermen's Pub, Nyon

**Début de l'assemblée générale** – le 13 décembre 2019, à 19h45

**Président et rédacteur du procès-verbal** - L'assemblée Générale est dirigée par Olivier Durand, Président. Charles Julien, le secrétaire de l'Association est le rédacteur du procès-verbal.

#### **Présent - Appel des membres**

Etaient présents, les membres suivants (19) à jour de cotisation :

- Enrico Antonioli
- Roderick Braham
- Jörg Bruschweiler
- Anthony Callegaro
- Richard Delthel
- Neil Dodd
- Fabien Dutasta
- Olivier Durand
- Peter Erb
- William Feuille
- Stéphane Gaillard
- Thierry Hochstrasser
- Charles Julien
- Peter Jones
- Alisdair Menzies
- Laurent Prad
- Frédéric Siriex
- Boubacar Traoré
- Sebastien Willefert

Aucun des membres d'honneur étaient présent.

Sont excusés les membres suivants :

- Eduardo Brizzi
- Jean-Marie Guignard
- Stéphane Grobet
- Alex Kervinio
- Stéphane Lury
- Stuart Valentine

## ***Projet d'ordre du jour communiqué aux membres le 2 décembre 2019***

1. Election du Président
2. Adhésion à l'Association de Développement de Rugby de la Région de Nyon (ADRRN)
3. Représentation au sein de l'ADRRN

### ***Election du Président***

Olivier Durand a présenté sa démission du Comité et de la présidence de l'Association.

En l'absence de candidats, la vacance de la présidence est constatée. Les membres sont invités à faire acte de candidature. Le Comité continuera à conduire les affaires de l'Association conformément aux statuts et aux décisions de l'Assemblée Générale.

### ***Adhésion à l'ADRRN***

Certaines entités qui promeuvent le développement du rugby dans le District de Nyon, à savoir l'école de rugby de la Côte, l'école de rugby de Terre Sainte, l'association des Kromanyon, le Nyon Rugby Club et les Rugbytots, ont échangé sur la création d'une nouvelle association, l'ADRRN, afin d'essayer d'augmenter et de mettre en commun les moyens dévolus à la promotion du rugby dans la région.

Les projets de statuts, communiqués avec la convocation à cette Assemblée Générale, prévoient la création d'une association dont les membres seraient les personnes morales précitées. Cette association serait ouverte à d'autres personnes morales (par exemple le club de rugby-fauteuil de Nyon) et à des membres d'honneurs (personnes physiques nommés par l'assemblée générale en raison de leur engagement pour le développement du rugby).

Les buts proposés de l'ADRRN sont les suivants :

- encourager le développement moteur et intellectuel des personnes de tous les âges du District de Nyon au travers de la pratique du rugby,
- promouvoir et soutenir le développement du rugby au sein du District the Nyon,
- encourager, développer, sensibiliser à la pratique d'un « rugby d'éveil » et de motricité ainsi qu'un rugby sans contact dans les crèches, écoles enfantines, primaires et secondaires de la région du district de Nyon,
- encourager la pratique de rugby dans ses formes non-compétitives, en particulier avec le rugby sans contact et le rugby pour les vétérans,
- promouvoir le rugby handisport,
- créer un programme adapté aux besoins particuliers des jeunes joueurs, et leur transmettre les valeurs liées au sport et à l'engagement collectif,
- contribuer au développement d'un rugby centré sur la santé et la sécurité des joueurs,
- mettre à disposition des associations participant au développement du rugby, des structures, des équipements et des entraîneurs formés et un encadrement approprié,
- participer à l'organisation d'initiations au rugby, d'entraînements, de camps d'entraînement, de matches et autres tournois de rugby,
- participer à la formation des entraîneurs et des arbitres issus de la population locale, et,
- soutenir les actions de développement du rugby, en particulier dans les pays les moins avancés.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé que l'Association deviendra membre de l'ADRRN.

***Représentation à l'ADRRN***

Jean-Luc Jousson est élu comme représentant de l'Association au sein de l'assemblée générale de l'ADRRN.

***Fin de l'Assemblée Générale à 20h00***

Le Président de l'Assemblée Générale

Olivier Durand



Le rédacteur du procès-verbal

Charles Julien



